LYCEE BERTENE JUMINER

REGLEMENT DE CONSULTATION

INTITULÉ DU MARCHE

Fourniture de services de téléphonie IP

Location, maintenance et consommations téléphoniques

Marché à procédure adaptée

Marché unique non alloti

Délai de remise des offres : Mardi 02 février 2021 à 23h59 - heure de Paris

Article 1 - Identification de l'organisme qui passe le marché

Lycée Professionnel Bertène JUMINER

Blachon - BP n°1

97129 LAMENTIN

Représenté par son Proviseur : M. Patrick TACITA

Article 2 - Procédure de passation

Marché à procédure adaptée

Article 3 - Objet du marché

Services de téléphonie IP : location, maintenance et consommations téléphoniques

Article 4 - Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification d'attribution de marché.
Date prévisionnelle : Mars 2021.

Le marché est renouvelable 3 fois par reconduction expresse (durée maximale totale : 4 années)

Article 5 - Décomposition du marché en lots

Le présent marché n'est pas alloti.

Article 6 - Date limite de réception des offres

Mardi 02 février 2021 à 23h59 - heure de Paris

Article 7 - Conditions de remise des offres :

7-1 Offres à transmettre par voie dématérialisée uniquement :

Les candidats se rendront sur la plateforme de dématérialisation du site :
https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/104620/show

N.B. : Aucun dépôt de dossier ne sera admis sur place.

Article 8 - Langue de rédaction des offres

Les offres des candidats doivent obligatoirement être rédigées en langue française.

Article 9 - Contenu du dossier de consultation des entreprises (DCE)

Le DCE est composé des pièces suivantes :
- Règlement de consultation
- Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- Bordereau des prix

Article 10 - Contenu du dossier à transmettre par le biais de la plate-forme

Les dossiers dématérialisés des candidats seront composés des pièces suivantes :

10-1 Le dossier constituant l'offre :

Les documents à déposer impérativement sur la plateforme de dématérialisation pré-citée :

- Le bordereau des prix
- Le CCAP signé
- Le CCTP signé
- Un descriptif présentant la gamme des postes fournis en location

10-2 Documents justificatifs à produire :

- Lettre de candidature (DC1)
- Déclaration du candidat (DC2)
- Justificatifs quant aux qualités et capacités du candidat (article 44 et suivants du Code des Marchés Publics)
- Attestations fiscales, attestation URSSAF, ou attestation sur l'honneur
- Extrait Kbis
- RIB

Une fois que le candidat aura transmis son dossier, il ne pourra ni le retirer, ni modifier son offre.

Article 11 - Critères de sélection de l'offre

L'offre retenue sera celle jugée économiquement la plus avantageuse en fonction de la pondération suivante :

- 40% le coût global d'utilisation,
- 30% valeur technique de l'offre, la qualité de service et les engagements en matière de performance,
- 30% le service après-vente et l'assistance technique

Article 12 - Renseignements complémentaires

Pour obtenir tout renseignement complémentaire nécessaire en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent s'adresser à :

Renseignements relatifs à la réception numérique des offres ou d'ordre administratif :

M. Jean Luc ALLARD
Adjoint-Gestionnaire

Tel. : 0590 25 44 46 ou 0590 25 44 42

Mail : intendant.9710090w@ac-guadeloupe.fr